

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2013 qui vous ont été adressés se caractérisent par les données suivantes :

<i>Postes en k€</i>	<b>Secteur sportif CREIF</b>	<b>Service Formation professionnelle</b>
Produits d'exploitation et financiers	1 213 k€	817 k€
Refacturation charges de fonctionnement	63 k€	
sous total	1 276 k€	817 k€
<b>Total PRODUITS</b>	<b>2 093 k€</b>	
Charges d'exploitation et financières	1 219 k€	765 k€
<b>Total CHARGES</b>	<b>1 984 k€</b>	
Résultat courant	57 k€	52 k€
<b>RESULTAT TOTAL</b>	<b>109 k€</b>	
Résultat exceptionnel		37 k€
Excédent	57 k€	89 k€
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>146 k€</b>	

- *Prévisionnel à l'équilibre*

**Les charges totales de CREIF répartissent comme suit :**

- **38,5 % pour l'activité de Formation**
- **61,5 % pour le fonctionnement du CREIF – secteur sportif**

**Les produits totaux de CREIF se répartissent comme suit :**

- **39 % pour l'activité de Formation**
- **61 % pour le secteur sportif CREIF**

## ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

### I. Secteur sportif

#### ➤ PRODUITS 2012/2013

##### *Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 213 338 €*

*863 326 € de subventions (719 718 FFE – 94 108 CR IF – 48 000 CNDS – 1 500 CG 78)*

*79 357 € de recettes concours*

*106 363 € de recettes CICO*

*15 000 € du Conseil Régional Ile de France (CICO)*

*5 000 € de subvention Haras Nationaux (CICO)*

*7 602 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)*

*6 364 € de recettes liées à la formation DES*

*3 166 € de transfert de charges*

*1 244 € de produits de gestion courante*

*12 190 € de produits financiers*

*101 226 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux*

*12 500 € pour une reprise de provision pour risque*

*A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 63 090 € avec un total de produits à 1 276 428 €.*

Les Produits du CREIF sont plus élevés de 30k€ que le prévisionnel mais non significatifs sur les 1,27 M€.

#### ➤ CHARGES 2012/2013

##### *Fonctionnement du CREIF secteur sportif / charges s'élevant à 1 219 146 €*

*208 932 € d'achats et charges externes*

*647 412 € de charges spécifiques (commissions)*

*17 096 € d'impôts et taxes*

*207 039 € de masse salariale*

*102 973 € de dotation aux amortissements*

*25000 € de perte sur créance irrécouvrable*

*8 400 € de charges à payer*

*2 294 € de provision pour risque*

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à 647 412 € soit une baisse de 112 588 € par rapport au prévisionnel.

**Le sous total A « Commissions »** présente un budget inférieur d'environ 100 k€ et cela s'explique pour 2 raisons :

1. *La commission CCE qui n'a pas utilisé son enveloppe budgétaire (celle-ci sera donc doublée pour l'exercice à venir) (- 40k€ environ)*
2. *Le CRTEIF qui a reçu uniquement la quote part sur ses licences (- 50 k€ environ)*

**Le sous total B** est conforme au budget prévisionnel hormis le poste matériel toutes commissions qui présente une baisse de 12 k€.

**Secteur sportif : excédent de 57 282 €**

## **II. Formation Professionnelle**

### **➤ PRODUITS 2012/2013**

*Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1<sup>er</sup> septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 817 023 €.*

*7 150 € de cotisations annuelles*

*415 845 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)*

*317 603 € de recettes formations Apprentissage*

*22 010 € de recettes VETP*

*38 556 € de reprises sur provisions*

*9 870 € de produits divers*

*5 989 € de résultats financiers*

A ce résultat s'ajoutent des produits exceptionnels pour 37 959 € qui correspondent à une provision annulée pour des frais d'expertise (non reconduits sur l'exercice sur décision du Comité directeur) ; les produits totaux s'élèvent à 854 202 €.

Les produits du service de la Formation professionnelle sont quasi conformes au prévisionnel.

La baisse des produits par rapport à n-1 est due aux cursus choisis par les stagiaires puisque l'apprentissage est nettement préféré aux formations initiales malgré un nombre de stagiaires stable par rapport à 2011/12 soit 175 inscrits.

### **➤ CHARGES 2012/2013**

**Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 764 619€**

*19 545 € d'achats et charges externes (hors refacturation des 63 k€ par le CREIF)*

*77 439 € de masse salariale*

*34 258 € de dotations de provision de créances*

*1 908 € de pertes sur créances*

*569 161 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS*

*- 271 378 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro*

*- 262 261 € : Formations en apprentissage*

*- 16 442 € de frais de jury et de déplacements*

*- 13 500 € de frais de VETP*

*- 4 800 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen*

*La diminution des charges a été proportionnelle aux produits.*

Les charges de la formation s'élèvent à 764 619€ et sont quasi conformes au prévisionnel.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 63k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 75% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...(entre 30 et 50% selon les postes)

### **Secteur formation professionnelle : excédent de 89 582 €**

---

⇒ **Le résultat consolidé est positif : 146 864 €**

⇒ **Affectation du résultat :**

**Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2012/13 en ajout du report à nouveau qui passerait à 380 352 € (solde n-1: 233 488€ + résultat n : 146 864€).**

**En conclusion, la situation financière du CREIF est saine et consolidée.**

**Toutefois, la baisse des licences enregistrées depuis 2 exercices nous imposent une vigilance de gestion et en particulier sur les frais de fonctionnement afin de privilégier :**

- **les actions et projets des commissions pour la partie sportive**
- **la meilleure administration possible pour la formation professionnelle.**

Le mandat des Commissaires aux comptes arrivant à leur terme, je vous propose de renouveler le mandat, de la société JM Audit & Conseils, comme commissaire aux comptes titulaire, et celui de Monsieur Benoît SHINDLER comme commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices qui prendra fin avec l'AG ordinaire devant statuer les comptes de l'exercice clos au 31.08.2019. (soumis à un vote particulier)

J'arrive au terme de la présentation du compte de gestion et suis prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole à Monsieur PIOCHAUD, notre commissaire aux comptes qui va vous donner lecture de son rapport sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions réglementées

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2012/2013
- Votre quitus pour cette gestion
- Votre approbation des conventions réglementées
- Votre approbation pour l'affectation du résultat

Véronique de BALANDA,  
*Trésorière du Comité Régional d'Equitation Ile de France*